

MODES DE VIE

Travail, famille, galère

La France est l'un des pays au monde où les femmes exercent le plus souvent une activité rémunérée. Les dépenses publiques consacrées à la politique familiale sont importantes, avec 3,5 % du PIB, selon l'OCDE. Et 25 % des femmes sont « très satisfaites » de la façon dont elles concilient vie familiale et vie professionnelle, et 65 % « assez satisfaites ».

Une importante étude menée sous l'égide de l'Ined (1) dresse cependant un état des lieux moins positif. Son intérêt repose sur l'ampleur de l'échantillon (10 000 personnes interrogées), mais aussi sur le fait que 2 700 entreprises ont répondu à un questionnaire. Chaque année, notent les auteurs de l'étude, 380 000 personnes – presque toujours des femmes – cessent leur activité pour prendre en charge leur enfant de moins de 3 ans ; or la moitié d'entre elles aurait souhaité continuer à travailler. Le système de garde actuel (crèches, assistantes

maternelles et gardes à domicile) n'accueille que 38 % des enfants. Les autres sont gardés par leur mère dans 36 % des cas ou par une autre personne de la famille.

Du côté des entreprises, les auteures soulignent le poids de l'organisation du travail. Un tiers des salariés ont des horaires longs ou atypiques et 14 % des horaires variables, qui rendent l'organisation familiale très complexe. Et les choses ne s'améliorent guère. Les entreprises affichent leur bonne volonté (avec notamment un nouvel [Observatoire](#) de la parentalité), mais, en pratique, elles réclament surtout plus de flexibilité. Depuis des années, les pouvoirs publics indiquent financer des places de crèches introuvables, et le développement envisagé du travail le dimanche n'irait pas dans le bon sens... ■

L. M.

(1) « Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs », par Arianne Pailhe et Anne Solaz, coed. Ined La Découverte, avril 2009